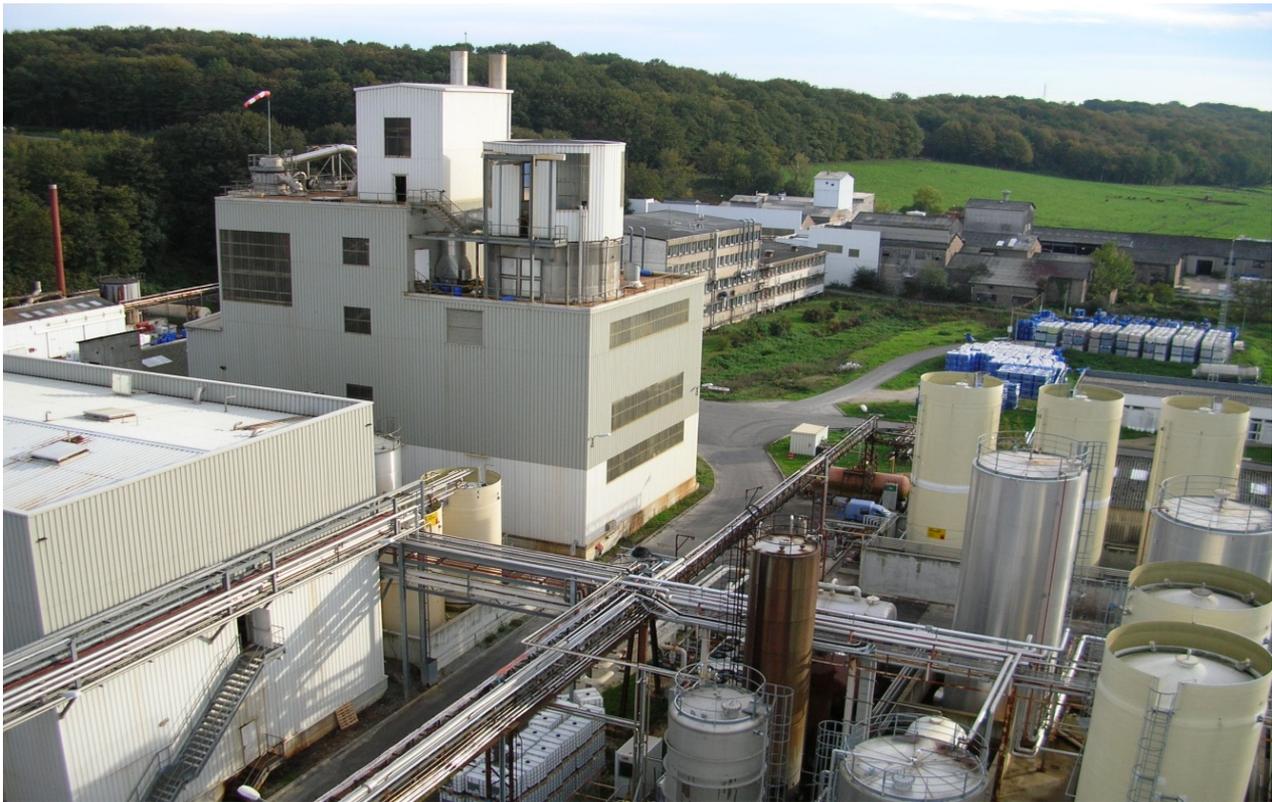




SYNTHRON

PLAQUETTE D'INFORMATION DE LA POPULATION SUR LE RISQUE INDUSTRIEL



SYNTHRON

Rue du Moulin d'Herbault
BP 13
37110 AUZOUER-EN-TOURAINÉ

Tél : 02.47.56.90.46

Fax : 02.47.29.60.37

Courriel :

postmaster@protex-international.com

Sites internet :

www.protex-international.com

www.synthron.com

IMPORTANT

Conservé soigneusement ce document

SYNTHRON ET SON ACTIVITE

SYNTHRON est une filiale de **PROTEX-INTERNATIONAL** spécialisée dans la fabrication de produits chimiques à usage industriel dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, le textile, le papier, la peinture, ou encore l'électronique.

Le site de production, implanté sur les communes d'Auzouer-en-Touraine et de Villedômer, est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) qui est soumise à une réglementation stricte : Directive européenne « SEVESO II » Seuil Haut, arrêtés ministériels et préfectoraux fixant les conditions d'exploitation. Le site est soumis à autorisation avec servitudes.

LES RISQUES LIES A L'ACTIVITE DU SITE

Le stockage, la manipulation et la mise en réaction de produits chimiques dangereux réalisés sur le site présentent les risques suivants :

RISQUES	EFFETS	CONSEQUENCES SUR LES PERSONNES
 EXPLOSION	Effet de surpression. Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc).	Phénomène d'écrasement dû au souffle, brûlures, blessures, lésions internes par projection d'éclats.
 INCENDIE	Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction.	Brûlures et intoxications par les fumées.
 TOXIQUE	Emission d'un produit toxique, déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du produit et des conditions atmosphériques.	Nausées, intoxications, irritations des voies respiratoires et de la peau.

LA MAITRISE DES RISQUES

SYNTHRON FAIT DE LA SECURITE UNE PRIORITE ABSOLUE. La prévention est prise en compte dès la conception de nos installations et de nos procédés. Une équipe d'experts réalise des études de dangers qui, revues régulièrement, permettent d'apporter des améliorations afin de réduire les risques.

La conduite des unités est en grande partie automatisée et nous accordons une attention toute particulière à la formation du personnel tant dans le domaine de la sécurité que dans le domaine technique. Nos équipements de sécurité (automates, capteurs, dispositifs d'extinction automatique...) sont contrôlés régulièrement par des personnes qualifiées.

Une ETUDE DE DANGERS réactualisée tous les 5 ans, décrit les différents scénarios d'accidents susceptibles de se produire sur le site, les moyens prévus pour réduire la probabilité et les effets des accidents, les zones susceptibles d'être affectées en cas d'accident et les moyens de secours mis en place.

Le site est soumis régulièrement à des inspections de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour contrôler notamment l'efficacité des mesures de maîtrise des risques.

L'ORGANISATION ET LES MOYENS DE SECOURS

LE RISQUE ZERO N'EXISTE PAS : malgré toutes les mesures de prévention et de réduction du risque à la source, la probabilité qu'un accident survienne n'est jamais nulle.

DEUX ORGANISATIONS DE SECOURS SONT PREVUES :

1. **Le Plan d'Opération Interne (POI) mis en œuvre par l'exploitant pour gérer les accidents dont les conséquences ne dépassent pas les limites du site.** Ce plan prévoit et organise les moyens d'intervention internes à l'entreprise, la protection des personnels, la mise en sureté des installations et l'appel, si besoin, à des renforts extérieurs (Pompiers, SAMU,...). Cette organisation est testée régulièrement lors d'exercices.
2. **Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) déclenché par le Préfet pour faire face aux accidents majeurs dont les conséquences dépassent les limites du site** afin de protéger les populations riveraines. Ce plan définit les moyens de secours publics (Pompiers, SAMU, Gendarmerie, Sécurité Civile, Services Municipaux...), régleme nte la circulation autour du site, prévoit l'alerte et l'information des populations sur les mesures de protection à prendre.

Le périmètre d'application du **PPI** est basé sur un scénario extrême de rupture d'un réservoir de chlorhydrate sulfurique décrit dans l'étude de dangers. Cet accident peu probable pourrait entraîner la formation d'un nuage toxique jusqu'à 1100 m du site. Au-delà de cette distance, les risques apparaissent comme négligeables.

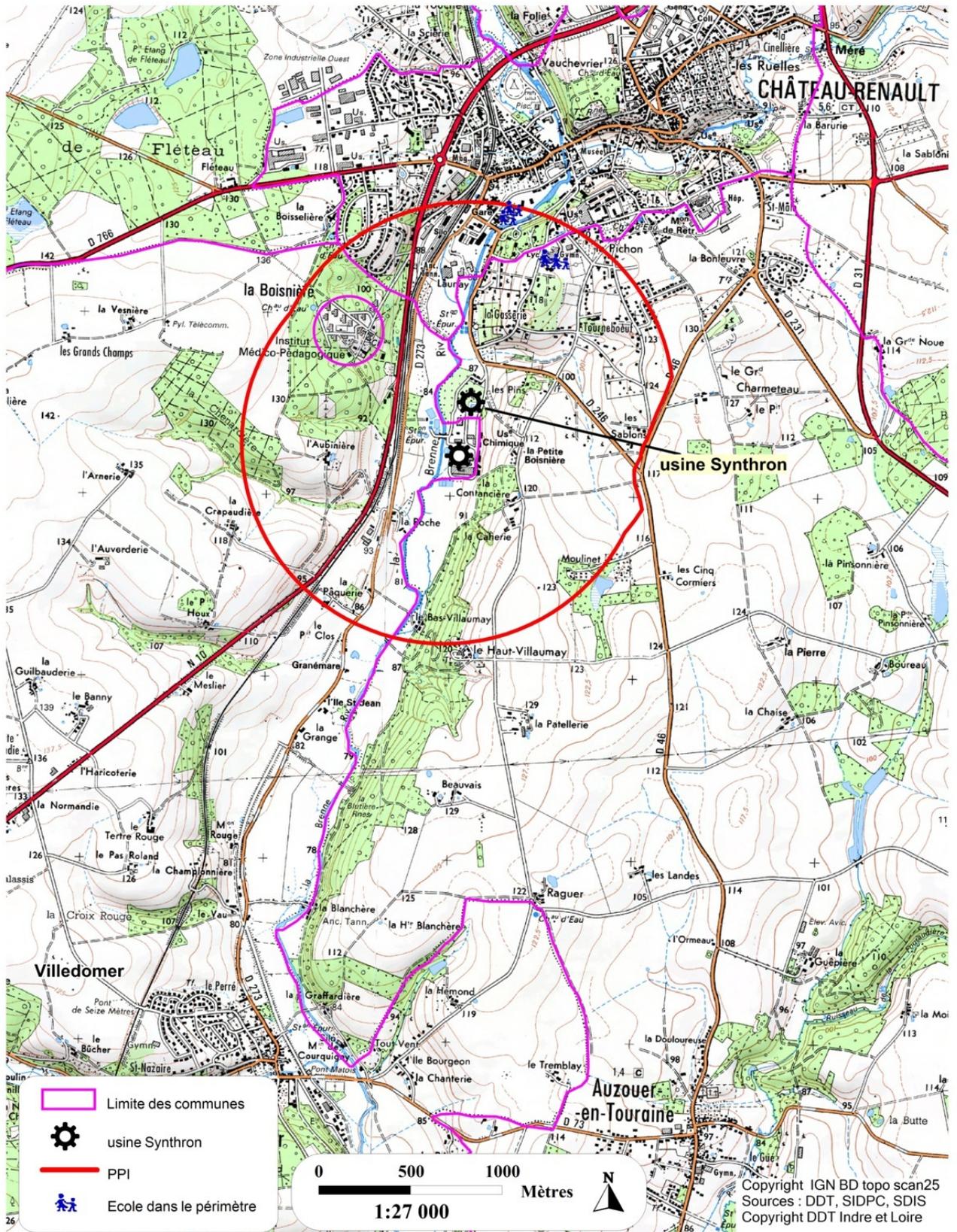
C'est dans cette zone, figurant sur le plan page 4, que la présente est distribuée et que les consignes de sécurité doivent être appliquées.



PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

Direction
Départementale des
Territoires

Usine Synthron Périmètre du PPI



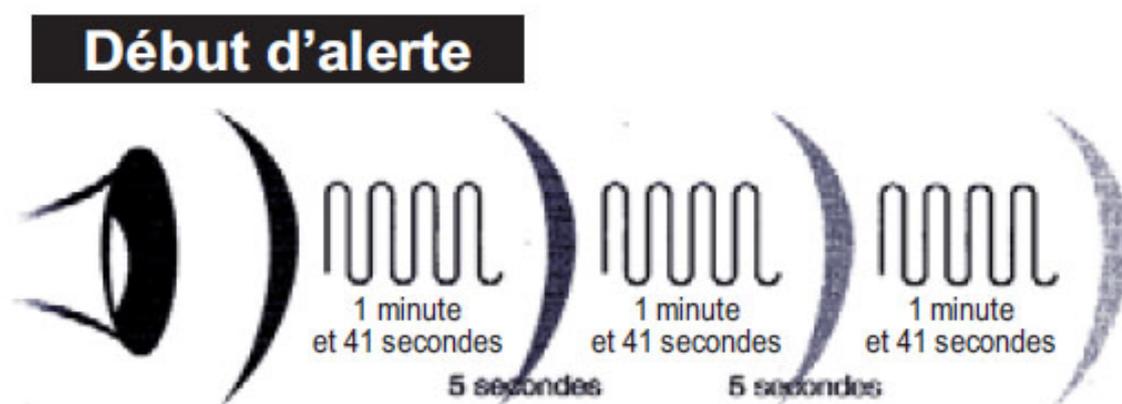
DDT 37 - SAD/SRDT - SJ - PPI_Synthron_02-Plaquette_PPI_sansEtiqu_scan25.wor 24/09/2012

L'ALERTE DES POPULATIONS EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

● RECONNAITRE L'ALERTE

En cas d'accident majeur susceptible de dépasser les limites du site, vous serez informé par :

- 1) **Le déclenchement de la sirène équipant le site** : le signal d'alerte **PPI** consiste en 3 émissions successives d'une minute et 41 secondes chacune d'un son modulé, séparées par des intervalles de 5 secondes.



La sirène est testée le premier mercredi de chaque mois à 12 heures.

- 2) **Un appel sur votre téléphone fixe ou portable**, à condition que votre numéro figure dans une liste établie et mise à jour par la mairie de votre commune. Pour toute information sur les modalités d'inscription ou de désinscription de cette liste, veuillez prendre contact avec votre mairie.

Le message du début d'alerte commence par « **ALERTE PPI SYNTHRON....** »

La télé-alerte est testée les premiers jeudis des mois de mars et octobre à 11 heures.

Le message du test de télé alerte commence par : « **TEST DE LA TELE-ALERTE SYNTHRON...** ».

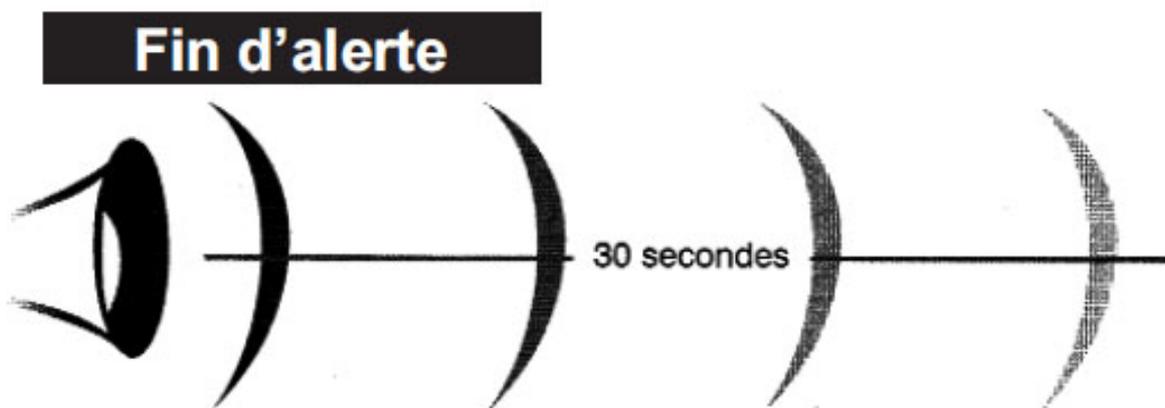
- **DES L'ALERTE LANCEE, VOUS DEVEZ APPLIQUER LES CONSIGNES DE LA FICHE «LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE** » figurant à la dernière page de cette plaquette.

- **RECONNAITRE LA FIN D'ALERTE**

Vous serez informé de la fin d'alerte PPI par :

1) Le déclenchement de la sirène équipant le site.

Le signal de fin d'alerte **PPI** consiste en l'émission d'un son continu pendant 30 secondes.



2) Un appel sur votre téléphone fixe ou mobile, si votre numéro figure dans une liste établie et mise à jour par la mairie de votre commune.

Le message de fin d'alerte commence par « FIN D'ALERTE PPI SYNTHRON... »

3) Un message des autorités diffusé sur la radio France Bleu 105.0 FM.

Les informations de cette plaquette sont fournies par **SYNTHRON** en collaboration avec les Mairies d'Auzouer-en-Touraine, de Château-Renault et de Villedômer et sous le contrôle de la Préfecture d'Indre et Loire.

Cette plaquette est disponible sur simple demande en Mairie d'Auzouer-en-Touraine, Château-Renault et Villedômer.

- **Préfecture d'Indre et Loire**

- **Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile**

37925 TOURS CEDEX 9

Tél : 08 21 80 30 37

Fax : 02 47 64 04 05

- **Mairie d'Auzouer-en-Touraine**

Place du Général Leclerc

37110 AUZOUER-EN-TOURAIN

Tél : 02 47 55 06 03

Fax : 02 47 55 08 60

Courriel : mairie-auzouer-touraine@wanadoo.fr

- **Mairie de Château-Renault**

Le Château – BP 79

37110 CHATEAU-RENAULT

Tél : 02 47 29 85 50

Fax : 02 47 56 87 50

Courriel : secretariat@ville-chateau-renault.fr

- **Mairie de Villedômer**

Place des Martyrs de la Résistance

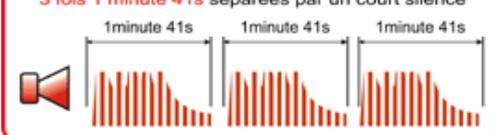
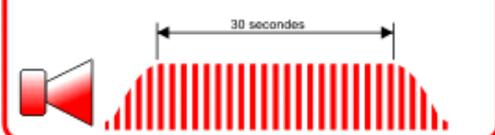
37110 VILLEDOMER

Tél : 02 47 55 00 04

Fax : 02 47 55 06 27

Courriel : mairie.villedomer@wanadoo.fr

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE

<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; background-color: #fff9e6;"> <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">Vous entendez la sirène...</p> <p style="font-size: small; margin: 0;">Un son montant et descendant 3 fois 1 minute 41s séparées par un court silence</p>  </div>		<p>Et/ ou vous recevez un message sur votre téléphone fixe ou portable commençant par « ALERTE PPI SYNTHRON... »</p>
 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">ENFERMEZ-VOUS</p>	<p>Si vous êtes à l'extérieur, entrez dans le bâtiment le plus proche. Un bâtiment constitue un écran efficace entre vous-même et d'éventuelles émanations toxiques. La rue constitue, par contre le lieu le plus exposé aux dangers. Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous et réfugiez vous dans le bâtiment le plus, proche. Ne tentez pas de vous enfuir, vous seriez plus exposé au danger et vous gêneriez la circulation des véhicules de secours. Ne tentez pas de rejoindre vos proches. N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par les enseignants.</p>	 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">NE SORTEZ PAS</p>
 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">FERMEZ PORTES ET FENETRES</p>	<p>Si vous êtes à l'intérieur, fermez immédiatement les portes et les fenêtres. Calfeutrez les ouvertures et les aérations et tirez les rideaux. Arrêtez, si cela est possible, la ventilation ou la climatisation. Baissez les volets s'ils peuvent être manœuvrés de l'intérieur. Un local bien clos ralentit considérablement la pénétration d'éventuelles émanations toxiques. Ne restez pas à proximité des fenêtres afin d'éviter les éclats en cas d'explosion sur le site. Pour éviter tout risque d'explosion, ne fumez pas ne faites pas de flamme et ne provoquez pas d'étincelle en allumant inutilement la lumière ou tout appareil électrique.</p>	 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">EVITEZ TOUTE FLAMME OU ETINCELLE</p>
 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">ECOUTEZ FRANCE BLEU TOURAINE 105. 0 FM</p>	<p>Ecoutez France Bleu Touraine. Vous serez ainsi informés de la nature du danger, des consignes des pouvoirs publics et de l'évolution de la situation. Ne téléphonez pas. Les lignes téléphoniques doivent rester disponibles pour les secours.</p>	 <p style="font-weight: bold; margin-top: 5px;">NE TELEPHONEZ PAS</p>
RESPECTEZ IMPERATIVEMENT CES CONSIGNES JUSQU'A LA FIN DE L'ALERTE SIGNALEE PAR		
<div style="border: 2px solid red; padding: 5px; background-color: #fff9e6;"> <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">vous entendez la FIN D'ALERTE...</p> <p style="font-size: small; margin: 0;">un son continu de 30 secondes</p>  </div>		<p>Et/ou vous recevez un message sur votre téléphone fixe ou portable commençant par « FIN D'ALERTE PPI SYNTHRON... »</p>